

## Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

### **Arrêté du 27 juillet 2016 portant nomination au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,  
Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, et notamment son article 3;  
Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

- M. Pierre COUVEIHNES, ingénieur général des mines honoraire.
- M. Henri SERRES, ingénieur général des mines honoraire.

#### Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 27 juillet 2016.

*Le ministre de l'économie,  
de l'industrie et du numérique,*  
EMMANUEL MACRON